

# PRITH Centre-Val de Loire

**2023 : PLAN**

**2027 : D'ACTIONS**

Le Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés de la région Centre-Val de Loire est financé par l'Etat, représenté par la DREETS, et l'Agefiph Centre-Val de Loire

# ● ● ● ● ● PRITH CENTRE-VAL DE LOIRE

## ● ● ● ● ● Plan d'actions 2023-2027



### Qu'est-ce que le PRITH ?

Le PRITH (**Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés**) est un programme national organisé par le législateur et décliné dans chaque région.

De nombreux acteurs interviennent dans le champ de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. L'objectif du PRITH est de **renforcer la coordination** entre les acteurs au profit d'une meilleure insertion professionnelle.

4 grandes axes structurent le PRITH :

- L'accompagnement et l'accès à l'emploi
- L'accès à la formation professionnelle
- La mobilisation des employeurs
- Le maintien dans l'emploi

“ *Le PRITH a vocation à avoir un rôle d'amplificateur des actions menées individuellement par chaque acteur* ”

### En région Centre-Val de Loire

En Centre-Val de Loire, le PRITH est co-financé par l'Etat, représenté par la DREETS et l'Agefiph Centre-Val de Loire.

Espace de concertation et d'expérimentation, le PRITH propose, en complémentarité des nombreuses mesures mises en œuvre sur le territoire, des actions nécessitant une synergie entre les acteurs pour **répondre à des besoins prioritaires ou non-couverts**.

### Plan d'actions 2023-2027

4ème plan régional en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap, **le plan d'actions 2023-2027 s'articule autour de 4 axes :**

1. Favoriser l'accès à l'emploi et sécuriser les parcours professionnels
2. Prévenir la désinsertion / Favoriser le maintien en emploi
3. Renforcer la mobilisation des employeurs
4. Piloter, Innover, Evaluer, Articuler

Plusieurs instances existent aujourd'hui pour assurer le déploiement de ce plan, notamment **le Comité de Pilotage** (qui évalue la réalisation du plan), le **Comité Opérationnel Régional** et **les Plans Locaux d'Insertion des Travailleurs Handicapés** (qui assurent le suivi de la mise en œuvre).

Les actions s'adressent à différents publics : personnes en situation de handicap en formation, en emploi ou en recherche d'emploi, représentants des employeurs et des salariés, professionnels de l'accompagnement, acteurs de la santé au travail...

### Un plan co-construit avec vous

Tout au long de l'année 2022, ce plan d'actions a été élaboré en concertation avec les partenaires du territoire et les personnes concernées (personnes en situation de handicap et employeurs) : enquête en ligne, entretiens, manifestation régionale...

# Le PRITH Centre-Val de Loire se fixe 4 grandes ambitions pour 2027



## Accès et retour à l'emploi

**13 042**

Demandeurs d'Emploi Travailleurs Handicapés inscrits à Pôle emploi en 2027  
-2 128 par rapport à 2022

*Données : Pôle emploi - DREETS*

**5,3%**

Taux d'évolution de retour à l'emploi des bénéficiaires  
de l'obligation d'emploi en 2026, 4,7% en 2022

*Données : Pôle emploi*

## Accès à la formation et à la qualification



Travailleurs Handicapés **entrés en formation en 2027**  
**Soit + 733 entrées par rapport à 2021 (+12,7%)**

*Données : Conseil Régional, Pôle Emploi et Agefiph*

**6 500**



## Mobilisation des employeurs

**6%**

Taux d'emploi des bénéficiaires de l'obligation d'emploi  
en emploi en 2026, 3,9% en 2019

*Données : URSSAF, Agefiph et DREETS*

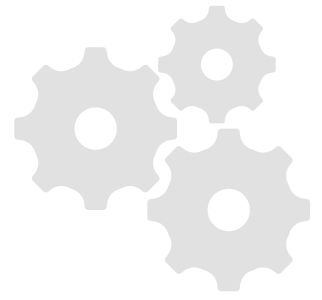
## Maintien dans et en emploi

Maintiens en emploi réalisés en 2027  
par les Cap emploi  
soit +126 par rapport à 2022 (+9,96%)

*Données Agefiph*

**1 391**





# PLAN D' ACTIONS 2023-2027

## 4 axes déclinés en 15 objectifs

### Favoriser l'accès à l'emploi et sécuriser les parcours professionnels

- 1.1 Sécuriser les transitions scolarité / monde du travail pour les jeunes en situation de handicap
- 1.2 Développer et soutenir les parcours de formation
- 1.3 Favoriser les passerelles Secteur Protégé / Secteur Adapté / Secteur Ordinaire
- 1.4 Accompagner la création ou le maintien d'une activité entrepreneuriale pour les Travailleurs Handicapés
- 1.5 Promouvoir auprès des personnes en situation de handicap les métiers et les secteurs pourvoyeurs d'emploi

### Prévenir la désinsertion / Favoriser le maintien en emploi

- 2.1 Renforcer les synergies entre les professionnels du Maintien
- 2.2 Outiller / Professionnaliser les acteurs relais du Maintien et de la transition professionnelle sur le terrain
- 2.3 Rendre plus lisible l'offre de service « Maintien » à destination des entreprises

### Renforcer la mobilisation des employeurs

- 3.1 Déployer des actions de sensibilisation et de valorisation des compétences auprès des acteurs relais accompagnant les employeurs
- 3.2 Favoriser la rencontre des employeurs et des Travailleurs Handicapés
- 3.3 Faciliter l'animation et le déploiement territorial des politiques handicap, par secteur d'activité/branches professionnelles

### Piloter, Innover, Evaluer, Articuler

- 4.1 Renforcer l'association des personnes concernées à la définition et à la mise en œuvre du plan d'actions
- 4.2 Encourager l'innovation au service de l'emploi des Travailleurs Handicapés
- 4.3 Renforcer le pilotage du PRITH Centre-Val de Loire
- 4.4 Assurer une meilleure articulation avec les instances/plans de droits communs existants



Nous contacter :  
[contact@prith-cvl](mailto:contact@prith-cvl)  
[www.prith-cvl.com](http://www.prith-cvl.com)